

# Vies Communes

Le journal des habitants de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

Novembre 2023 — N°17

## > *Dossier*

Projet de territoire

## > *Compostage :*

Bilan des composteurs

© CCHCPP



Haut Chemin  
Pays de Pange  
Communauté de Communes

## Un territoire dynamique

La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) poursuit l'élaboration de son **projet de territoire**.

Ce processus est long mais toutefois nécessaire, il permet en effet d'**établir une base solide pour construire le territoire de demain**.

La fusion des deux intercommunalités du Haut Chemin et du Pays de Pange a créé un **nouvel espace doté d'avantages** mais aussi de problématiques, auxquelles il faut remédier.

Ce **projet de territoire nous concerne tous**, c'est pourquoi nous faisons appel aux **forces vives**, aux **entreprises**, aux **associations** et aux **habitants** pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice.

L'**enquête publique** a permis de réaliser un diagnostic et de recueillir vos suggestions.



Les **Jeux Olympiques de Paris 2024** se profilent. À moins d'un an de cet événement d'envergure internationale, il est temps de **développer la pratique du sport sur notre territoire**.

Dans cette optique, la Communauté de Communes a obtenu le **label Terre de Jeux 2024** et compte bien le mettre en avant cette année et l'année prochaine. De nombreuses actions vont être menées dans le but de **promouvoir le sport et ses valeurs**.

La CCHCPP a d'ores et déjà montré son **engagement en faveur du sport** en participant à la **Foire Internationale de Metz**, sur le stand de **Moselle Attractivité** qui était dédié à Terre de Jeux.

La Communauté de Communes saisit ainsi l'opportunité de **dynamiser davantage le territoire** et de **créer du lien social** grâce à l'organisation de manifestations sportives.

**Roland CHLOUP**

Président de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

## TERRE DE JEUX 2024

La Communauté de Communes est **labellisée Terre de Jeux 2024**. Cette distinction prouve la volonté de la CCHCPP de mettre à l'honneur le sport sur son territoire. En effet, l'organisation des **Jeux Olympiques en 2024 à Paris** est l'occasion de donner une place importante aux événements sportifs et de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants du Haut Chemin – Pays de Pange.

Le sport est fédérateur, il permet de rassembler la population autour d'un intérêt commun. Il est également bénéfique pour la santé physique et mentale.

Dans ce contexte, la CCHCPP réfléchit à la façon d'**accompagner les communes et les associations** du territoire qui souhaitent organiser des événements pour promouvoir les JO 2024. À suivre sur [www.cchcpp.fr](http://www.cchcpp.fr).



## FOIRE INTERNATIONALE DE METZ



Un quizz axé sur le vélo et le handisport était proposé aux visiteurs de la Foire Internationale de Metz

La CCHCPP était présente aux côtés de **Moselle Attractivité** à la **Foire Internationale de Metz** les 6 et 7 octobre, pour communiquer sur les actions organisées dans le cadre de Terre de Jeux 2024. Le **vélo** a été mis à l'honneur afin de valoriser la **Voie verte**. La CCHCPP s'est équipée d'un **triporteur** et d'une **joëlette** (vélo handisport) pour permettre à tous de faire du sport, quel que soit le handicap.

Aussi, l'intercommunalité souhaite-elle se mobiliser et **encourager toutes les initiatives promouvant le sport** sur son territoire et auprès de ses habitants.

# LE PLAN CLIMAT EST SUR LES RAILS !



Le mont Saint-Pierre offre un panorama à 360 degrés sur le territoire de la CCHCPP

Les conséquences du réchauffement climatique sont de plus en plus perceptibles : sécheresse, canicule, précipitations plus intenses... Ces phénomènes deviennent plus fréquents et menacent non seulement les populations les plus fragiles, mais impactent également le milieu naturel.

Il est urgent d'agir pour limiter les effets du réchauffement climatique et s'adapter à ses conséquences.

La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) s'est donc engagée volontairement dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) depuis avril 2022.

## Les objectifs du PCAET

Le PCAET est une opportunité pour le territoire, dans la mesure où il constitue une démarche en faveur du développement durable, de l'attractivité du territoire ainsi que de l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la communauté de communes. Le dispositif concerne tous les secteurs d'activités.

La démarche PCAET, coconstruite avec les acteurs du territoire, amènera à définir un programme d'actions pour répondre aux enjeux climatiques du territoire intercommunal. Elle vise à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Maîtriser la consommation d'énergie
- Développer les énergies renouvelables sur le territoire

- Adapter le territoire aux changements climatiques
- Améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants

## Le diagnostic territorial

La première étape de cette démarche, à savoir le diagnostic territorial, a été finalisée. Le diagnostic et sa synthèse sont disponibles sur le site internet de la CCHCPP ([www.hautchemin-paysdepange.fr](http://www.hautchemin-paysdepange.fr)). La rubrique « Climat Air Énergie » est régulièrement mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de la démarche.

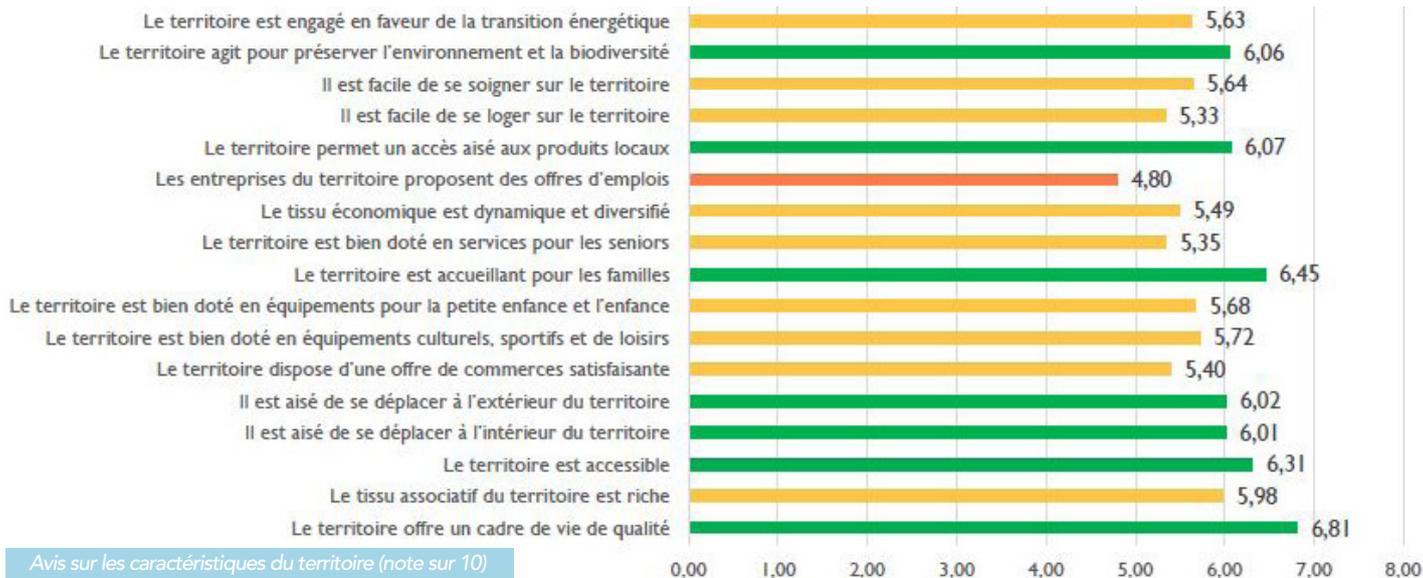
## La stratégie territoriale

La Communauté de Communes travaille désormais sur la définition de sa stratégie territoriale et des objectifs pour le PCAET. Celle-ci s'appuie aussi sur une consultation et un recueil d'idées via un questionnaire en ligne. Les acteurs du territoire (citoyens, entreprises, agriculteurs, associations, etc.) ont ainsi pu être impliqués dans la construction de ce programme d'actions.

## Les actions déjà engagées

La CCHCPP n'a cependant pas attendu la réalisation du PCAET pour mener des projets répondant aux enjeux de demain. Plusieurs actions sont déjà mises en place, comme les aides financières pour la transition énergétique, les sensibilisations dans les écoles ou encore la Trame verte et bleue et le compostage partagé.





Concernant les mobilités, l'enquête dégage une volonté globale d'améliorer les déplacements sur le territoire, via des **modes doux** (marche et vélo) et collectifs. L'amélioration du réseau routier apparaît comme secondaire.

À propos de « tri et gestion des déchets », **une grande majorité des répondants se dit satisfaite des pratiques actuellement à l'œuvre sur le territoire en matière de collecte des déchets**. Quelques demandes concernent les horaires d'ouverture des déchèteries (21%), l'adaptation des outils (bacs, sacs...) (21%). Les systèmes de facturation en place semblent correspondre aux 3/4 des répondants.

### 3. Au titre de l'avenir du territoire

Pour préparer le territoire de demain, **quatre priorités** se dégagent selon les habitants. La préservation et la qualité de l'environnement arrive en tête, étant classée comme prioritaire (près de 70% des répondants), devant l'amélioration des conditions de déplacement (59%), puis le renforcement des services de santé (près de 54%), et le commerce de proximité (près de 53%).

### Ateliers de réflexion

**Trois ateliers** organisés fin juin à Courcelles-Chaussy et à Pange ont aussi permis d'enrichir la démarche du projet de territoire. Ces temps d'échanges privilégiés entre élus et acteurs locaux étaient axés sur les thèmes suivants : les **mobilités**, le **développement économique** et les **services à la population**.

Les ateliers ont été animés par des agents de la CCHCPP en collaboration avec l'**AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle)** missionnée pour le volet spécifique « Mobilités » et le **cabinet d'études** chargé de conduire ce projet de territoire.

Lors du premier atelier consacré aux mobilités, les participants se sont divisés en trois groupes, afin de travailler sur le **Plan De Mobilité Simplifié (PDMS)** et le **Schéma Directeur Cyclable (SDC)**.

Ils ont défini des **objectifs stratégiques** et planifié des **actions à mettre en œuvre** en termes de décarbonation, d'aménagements cyclables, de transports routiers et/ou communs, de services de proximité. Ils ont également identifié sur des cartes les liaisons, les équipements et les services manquants.

Les **domaines abordés** lors des deux derniers ateliers se sont avérés particulièrement **variés** : le tourisme, l'entrepreneuriat, les commerces, l'artisanat, l'agriculture, la sobriété énergétique, les réseaux numériques, ainsi que les services à la petite enfance et aux seniors, l'offre culturelle, l'offre médicale, le tissu associatif, la proximité avec Metz, le logement, la mutualisation des ressources des collectivités, notamment.

Après avoir analysé les forces et les faiblesses de la CCHCPP, les participants ont apporté des idées à mettre en œuvre pour combler les lacunes ou renforcer l'offre de services.

À partir de tous les diagnostics établis, le cabinet Stra-teal est chargé de proposer une **ligne de conduite** aux élus communautaires. **Ceux-ci décideront ensuite des actions à engager pour répondre aux attentes de la population et des acteurs locaux.**



Les élus et les acteurs locaux en pleine réflexion sur les services à la population

## DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les habitants de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange ont la possibilité de **remplir leurs demandes d'urbanisme** (déclaration préalable de travaux (DP), permis de construire (PC), permis d'aménager (PA), etc.) **via le guichet unique** : <https://cchcpp.geosphere.fr/guichet-unique>.

Un schéma qui indique le **type de demandes d'urbanisme en fonction des travaux** à réaliser est en ligne sur le site internet de la CCHCPP : [www.cchcpp.fr](http://www.cchcpp.fr).



Le schéma en ligne aide les propriétaires à déterminer les documents à fournir en fonction des travaux

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION**      **TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT**  
**NOUVELLE DESTINATION**

**GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS**

Le service « Gérer mes biens immobiliers » permet de réaliser en ligne la déclaration foncière

## DÉCLARATION DE FIN DE TRAVAUX AU SERVICE DES IMPÔTS

La **taxe d'aménagement** est un impôt à payer suite à certains travaux qui entraînent une **modification de la situation fiscale** :

- les constructions nouvelles (garage, piscine, abri de jardin, etc.),
- les travaux sur constructions existantes (extension, aménagement de combles, démolition, etc.),
- les changements de destination (bureaux transformés en habitation, etc.).

Toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 doit faire l'objet d'une déclaration par les redevables auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction, sur l'espace sécurisé du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) via le service « Gérer mes Biens Immobiliers ».

## ÉCOLE DE MUSIQUE

En juin, le **concert de piano** de la classe de Véronique FERING et la **journée Portes Ouvertes de l'école de musique communautaire** ont attiré de nombreux curieux. Les familles des participants sont venues au grand complet et certains en ont profité pour renouveler leur inscription ou choisir leur instrument. **Dominique STEFFANN** quitte l'école de musique, il est remplacé par **Gabriello MARRERO** (cor et trompette), **Sarahi CARRERO** (clarinette, flûte et saxophone), **Carole WENISCH** (violin) et **Stéphane SIMONESCHI** (batterie).



Les élèves de l'école de musique ont interprété au piano une vingtaine de morceaux



La CCHCPP gère 34 installations de traitement des eaux usées, dont la lagune de Charleville-sous-Bois

## ENQUÊTE PUBLIQUE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

La CCHCPP doit définir le mode d'assainissement (collectif ou non collectif) sur l'ensemble du territoire. Ces choix peuvent être élaborés indépendamment du document d'urbanisme local ou être intégrés au règlement du plan local d'urbanisme (PLU). Le zonage d'assainissement a été soumis à une **enquête publique** visant à **informer la population** et à **recueillir ses appréciations, ses suggestions et contre-propositions**. Cette enquête a été orchestrée du 29 août au 30 septembre par la CCHCPP, qui travaille actuellement à l'établissement de son règlement d'assainissement non collectif.

## ÇA BOUGE AU NIVEAU DES DÉCHETS !

Les élus ont mandaté un bureau d'études pour travailler sur deux volets importants : la **convergence des modes de collecte** et l'**optimisation des déchèteries communautaires**, tout en harmonisant les grilles tarifaires. Différents scénarios qui intégreront des pistes d'optimisation sur ces thématiques leur seront présentés.

En effet, depuis la **loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire / voir page 10)**, les collectivités doivent déployer de **nouvelles filières dites REP (responsabilité élargie du producteur)**. Elles permettent de repenser les modèles de production et d'anticiper la fin de vie des produits.



La CCHCPP assure la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des emballages recyclables



\*\*\* Le mariage \*\*\*  
du Prince du Pays de Pange  
\*\*\* avec \*\*\*  
la Princesse du Haut Chemin

Les joueurs ont mené l'enquête pour reconstituer la liste des préparatifs du mariage.

## ANIMATION ESTIVALE

Pour fêter les 5 ans de fusion entre les deux anciennes intercommunalités, la CCHCPP a organisé une **animation estivale** intitulée « Le Mariage Royal ». Il s'agissait d'un jeu de piste sur le thème du mariage entre le Prince du Pays de Pange et la Princesse du Haut Chemin, sous la forme d'un circuit touristique qui sillonnait le territoire avec **12 énigmes** à résoudre. Ce jeu s'adressait aussi bien aux enfants qu'aux adultes avec **deux versions disponibles** : « Facile », pour les enfants et « Challenge », pour les joueurs qui voulaient relever le défi.

**Plusieurs lots** étaient à gagner : une balade à cheval, une escapade découverte... Pour la plupart des lots, la CCHCPP a fait appel aux entreprises locales, comme **Mets Fermiers** (magasin de produits locaux), **AuraZen** (institut de beauté) et **les minis du Chalet** (ferme pédagogique).

**Le jeu reste disponible**, tous les touristes et Mosellans sont invités à mener l'enquête ! C'est l'occasion de découvrir le territoire de manière ludique. Plus d'infos sur [www.cchcpp.fr](http://www.cchcpp.fr).

## ANIMATIONS SCOLAIRES

Mélany MARTIN et Camille BLUMA, agents de la CCHCPP, ont animé des **séances d'information dans les écoles** du Haut Chemin – Pays de Pange.

Au total, 545 élèves, soit 27 classes dans 9 écoles, ont été sensibilisés à l'importance de protéger la ressource en eau. Les 3 ateliers présentés ont permis d'aborder des notions techniques en lien avec la **Trame bleue**, la dégradabilité des déchets dans le milieu naturel et le tri des déchets. Chaque écocitoyen a obtenu son diplôme et un sachet de graines de ciboulette ou de basilic.

Les animations reprendront en fin d'année. Un **livret d'activités** sera distribué aux élèves.



Les élèves de CP de l'école de Sorbey ont participé à l'animation scolaire sur la protection de l'eau



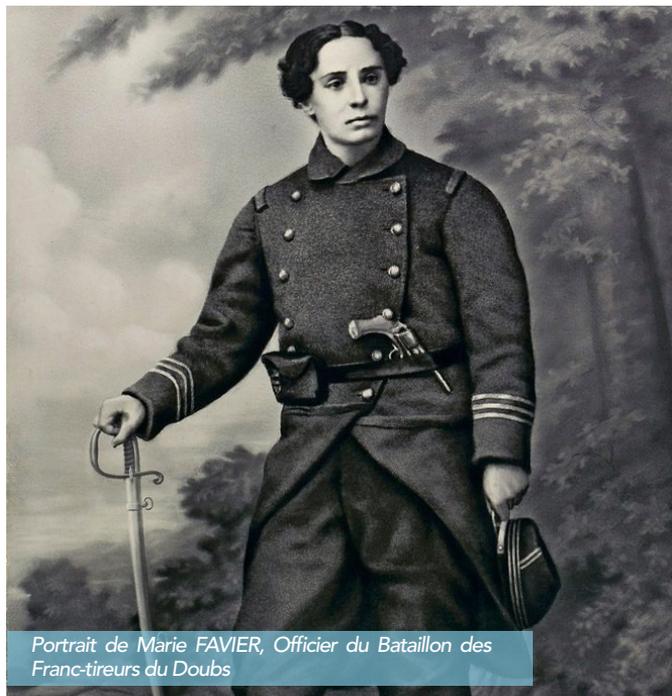
Les 3 ateliers proposés sont sous forme de jeux afin de favoriser un meilleur apprentissage

## CONFÉRENCE : LES FEMMES DANS LA GUERRE DE 1870

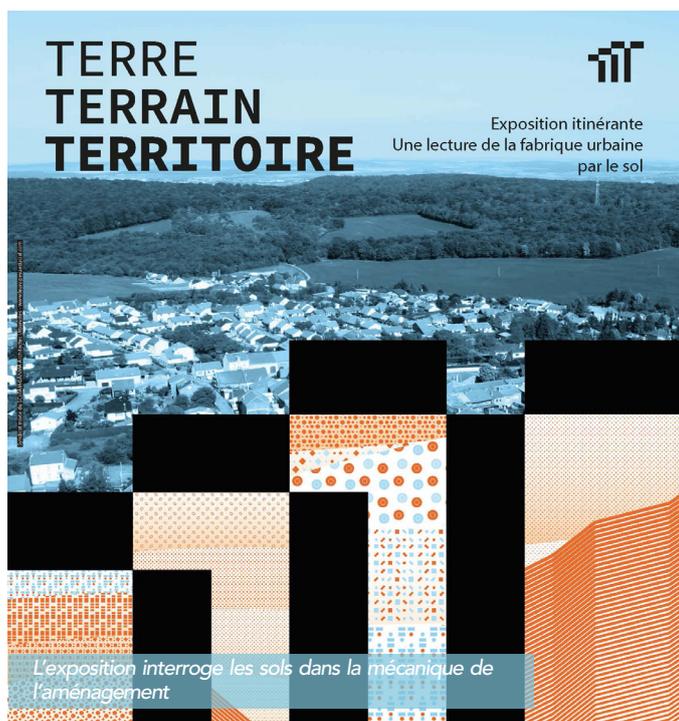
Le dimanche 26 novembre 2023 à 15h, à la salle communale de Montoy-Flanville, située 9 rue principale, la CCHCPP propose une **conférence publique et gratuite** sur les femmes dans la guerre de 1870-1871.

L'historien Patrick SERRE évoque la place prépondérante prise par les femmes à tous les niveaux de la société dans le conflit franco-prussien de 1870-1871 et son prolongement avec l'épisode douloureux de la guerre civile, à l'occasion de la Commune de Paris de mars à mai 1871. La conférence s'appuie sur **trois portraits symboliques de femmes** : L'impératrice Eugénie de MONTIJO, l'Officier du Bataillon des Franc-tireurs du Doubs Marie FAVIER et La combattante de la Commune Louise MICHEL.

Inscription jusqu'au 24 novembre à 12h à l'adresse mail suivante : [communication@cchcpp.fr](mailto:communication@cchcpp.fr)



Portrait de Marie FAVIER, Officier du Bataillon des Franc-tireurs du Doubs



## TERRE TERRAIN TERRITOIRE

Exposition itinérante  
Une lecture de la fabrique urbaine  
par le sol

L'exposition interroge les sols dans la mécanique de l'aménagement

## EXPOSITION : TERRE TERRAIN TERRITOIRE

Du 5 au 14 mars 2024, à Courcelles-Chaussy, la CCHCPP accueille l'exposition « Terre Terrain Territoire » sur le thème du sol proposée par le Syndicat Mixte du SCoTAM. Cette exposition itinérante est conçue par ANMA Architectes Urbanistes et le CAUE Rhône Métropole.

Elle interroge le public sur la valeur des sols et leurs usages dans la fabrique de la ville. Les valeurs écologiques de la terre sont mises en rapport avec les valeurs économiques des terrains. Cela permet d'explorer des réponses, des arbitrages et des paradigmes à l'échelle des territoires. L'exposition est composée d'un triptyque, un ensemble de panneaux sur le sol, le foncier et le site. Le lien entre ces trois notions met en évidence et questionne les systèmes de valeur du sol.

Pour accompagner cette exposition, de nombreuses animations sont prévues : ciné-débat, conférences, jeu éducatif, animations scolaires, etc.

## CYCLOTOURISME

Lors de la 84<sup>ème</sup> Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme, la CCHCPP a tenu un stand pour accueillir les cyclotouristes, qui ont pu s'y ravitailler en eau. Ils ont échangé avec les agents sur place, chargés de promouvoir le territoire. De la documentation sur les chemins de randonnée et la Voie verte du Pays de Pange était en libre-service.

À cette occasion, les propriétaires du château de Pange ont généreusement autorisé les amateurs de vélo à traverser le domaine à pied à l'ombre des grands arbres.



Les cyclotouristes sont en route pour découvrir les jardins du château de Pange

## SUBVENTIONS TRANSITION

Depuis juillet 2021, la CCHCPP porte un **dispositif d'aides financières pour promouvoir les travaux de rénovation énergétique auprès des particuliers et professionnels**. Les changements de chauffage fioul/gaz par des méthodes utilisant des énergies renouvelables, l'installation de ballon d'eau chaude solaire ou thermo-

dynamique et les travaux d'isolation thermique extérieurs sont des travaux éligibles.

Dans ce cadre, les habitants peuvent être conseillés par l'**ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)** du Pays Messin sur les aspects techniques et financiers.

### Exemples de travaux de rénovation énergétique subventionnés

Commune	Nombre dossiers	Montant
Bazoncourt	5	4 000,00 €
Burtoncourt	1	2 000,00 €
Charleville-sous-Bois	0	0,00 €
Coincy	1	700,00 €
Colligny-Maizery	10	5 900,00 €
Courcelles-Chaussy	19	15 702,00 €
Courcelles-sur-Nied	6	5 853,20 €
Les Étangs	1	1 700,00 €
Failly	1	500,00 €
Glatigny	2	1 000,00 €
Hayes	0	0,00 €
Maizeroy	2	1 000,00 €
Marsilly	2	10 331,14 €* <sup>*</sup>
Ogy-Montoy-Flanville	9	6 100,00 €
Pange	5	4 415,28 €
Raville	2	1 200,00 €
Retonfey	6	9 308,00 €* <sup>*</sup>
Saint-Hubert	3	3 700,00 €
Sainte-Barbe	8	5 000,00 €
Sanry-lès-Vigy	1	500,00 €
Sanry-sur-Nied	6	4 884,98 €
Servigny-lès-Raville	6	3 000,00 €
Servigny-lès-S <sup>te</sup> -Barbe	6	4 760,72 €
Silly-sur-Nied	6	2 700,00 €
Sorbey	3	2 500,00 €
Vigy	8	9 500,00 €
Villers-Stoncourt	2	1 400,00 €
Vry	6	4 939,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>112 595,08 €</b>

\*Dont subvention pour la commune

Bilan des dossiers Transition par commune et budget, de juillet 2021 à août 2023



Avant



Après

Dossier NAJEM à Vigy  
Isolation thermique extérieure



Avant



Après

Dossier NOTIN à Bazoncourt  
Remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur



Après

### Témoignage de M. NOTIN

« L'aide versée par la Communauté de Communes est un plus qui peut accélérer le processus et déclencher le passage à la transition écologique. »



# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENCOURAGE LE COMPOSTAGE

En 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) a été votée. Cette loi est nécessaire pour transformer l'économie linéaire « produire, consommer, jeter » en une économie circulaire.



Schéma représentant l'économie circulaire

En France, le modèle de production et de consommation a changé grâce à la loi AGEC. Le compostage, le tri sélectif, la seconde main, le reconditionnement, l'upcycling (ou « surcyclage », désigne le fait de récupérer des matériaux inutilisés pour créer des objets de qualité supérieure) sont autant d'exemples de mesures écologiques prises par les Français dans la vie quotidienne. Les producteurs doivent utiliser des matériaux recyclables pour les produits mis sur le marché. Le but étant d'éviter le gaspillage et d'économiser les ressources.

Concernant les déchets, la loi AGEC généralise le tri à la source des biodéchets à tous les citoyens, à compter du 31 décembre 2023. Les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) qui disposent de la compétence déchets doivent proposer à leurs usagers des solutions pour que les biodéchets soient valorisés au lieu d'être incinérés.

## Appel à projet GEBIODEC

En 2021, la Communauté de Communes a répondu à un appel à projet GEBIODEC de l'ADEME (Agence de la transition écologique) dont elle a été lauréate. Suite à cela, l'intercommunalité s'est fixé pour objectif d'installer 10 placettes de compostage partagé en 2025.

## Société Mokoš

La société Mokoš conseille et accompagne la CCHCPP dans la mise en place du dispositif de compostage partagé. Elle réalise des diagnostics de terrain, anime les inaugurations des sites de compostage partagé, dispense des formations sur les bonnes pratiques de compostage et assure le suivi du projet.

## Fort engagement environnemental

La CCHCPP est fortement engagée pour l'environnement : elle mise sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets par le biais du compostage domestique et partagé plutôt que sur la collecte.

Cette démarche est plus durable pour plusieurs raisons :

- Elle ne nécessite pas de grosses installations industrielles pour transporter et traiter un gisement qui peut être valorisé sur le territoire : cela génère donc moins de gaz à effet de serre et les ressources sont préservées ;
- La création de compost local nourrit le sol et stocke le carbone ;
- La CCHCPP soutient l'emploi local avec les partenariats menés ;
- Elle permet de créer du lien social entre les habitants ;
- Les habitants développent des compétences grâce aux suivis et aux formations, ce qui engendre un changement de comportement global (meilleur tri des déchets) ;
- La biodiversité est préservée en développant des placettes de compostage qui pourront donner naissance à des jardins partagés.



Bac d'apport  
40 personnes ont assisté à l'inauguration de la placette de compostage partagé à Courcelles-sur-Nied

## Placette de compostage partagé à Courcelles-sur-Nied

Une placette de compostage partagé a été installée le 30 mars 2023 à Courcelles-sur-Nied, rue Jacques Rhor. À cette occasion, Gaël MATYJA, maître composteur et fondatrice de la société Mokoš, a délivré de précieux conseils aux habitants pour obtenir un bon compost.

La Communauté de Communes souhaite garantir l'accès au compostage aux résidents des habitats collectifs du centre de l'agglomération. Cela permettra de réduire la part des déchets de cuisine et de table dans le bac à ordures ménagères.

## STAGE


  
28

personnes utilisant le composteur partagé enregistrées


  
7

participants en moyenne par rendez-vous de suivi sur place



Aucune

dégradation ou nuisance notable depuis le début du projet

## CHIFFRES CLÉS DU SITE DE COURCELLES-SUR-NIED



1 140 L

de matières organiques valorisées en 4 mois : le bac d'apport de 570 L est plein tous les 2 mois



3

référentes de site actives qui animent et suivent la placette de compostage

## Projet intercommunal

Toutes les communes ont été interrogées sur le souhait de mise en place d'une placette de compostage partagé le 22 février 2023.

## Prochaine installation de trois composteurs

Le déploiement d'autres placettes est en cours sur le territoire. Les communes de Servigny-lès-Sainte-Barbe, Marsilly et Retonfey seront dotées de composteurs partagés en 2024.

La Communauté de Communes a fait du porte-à-porte afin de recruter des référents de site et d'encourager les habitants à adhérer au projet. En effet, les sites de compostage partagé reposent sur la participation et l'implication des utilisateurs soutenus par des référents de sites formés et accompagnés lors de rendez-vous réguliers sur le site avec le maître composteur.

## Présence de quatre bacs de compostage

Chaque site de compostage est composé de trois bacs, qui ont différentes fonctions :

- **Bac d'apport** : dépôt des biodéchets frais, équipé d'une griffe à long manche pour incorporer les apports au mélange déjà dans le bac ;
- **Bac de matière sèche** : stock de broyat de bois pour équilibrer et structurer le mélange du bac d'apport ;
- **Bac de maturation** : sert à laisser reposer le compost produit jusqu'à maturation complète (8 mois environ), il est rempli en transférant la matière du bac d'apport lorsque celui-ci est plein.

Un quatrième bac a été ajouté sur le site de Courcelles-sur-Nied pour la maturation.



Les 5 gestes pour un compostage optimal



Les habitants vident le bac d'apport et transfèrent les déchets dans le bac de maturation

## Opération composteurs

La Communauté de Communes a distribué 74 composteurs lors d'une journée spécifique à Pange en juillet. L'opération composteurs a été un succès. Les habitants venus en nombre s'accordent à dire que cette opération est une bonne initiative.

Gaël MATYJA était présente pour sensibiliser le public au compostage. Le rôle d'un composteur est de « valoriser les épluchures et les déchets de cuisine pour fabriquer du compost, qui nourrit le jardin, aussi bien le potager que la pelouse ou les haies ». L'objectif est double : réduire les déchets et enrichir la terre.

Le maître composteur prodigue de précieux conseils : « Trois gestes sont importants : étaler la matière dans le bac de compostage, mélanger en surface à l'aide d'une griffe et saupoudrer de matière sèche (carton, feuilles mortes, tonte) ». Le compost a besoin d'humidité, d'oxygène et d'un équilibre entre les matières.

Une prochaine journée de distribution de composteurs est prévue en fin d'année. La dotation est payante : 30€ le composteur de 400L et 40€ celui de 570L.

## LA GLACIÈRE DU CHÂTEAU DE LUE



Plan de la glacière du château de Lue

Autrefois, les **glacières** étaient des cavités qui permettaient de **stocker la glace** récoltée sur les plans d'eau en hiver. Probablement bâtie durant la **première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle**, la **glacière du château de Lue**, qui se trouve à Hayes, était donc un bâtiment d'utilité publique au service des arts de la table du château. La glace et la neige stockées durant l'hiver servaient à **conserver les aliments au frais** toute l'année. Un véritable « garde-manger » pour tous les habitants de la demeure !

La glacière du château de Lue appartient au groupe des **glacières à cuve de forme tronconique** (tronc de cône) et **coupole maçonnée**, qui sont desservis par un couloir d'accès droit. Elle est composée d'une **cuve creusée**, qui représente environ les deux tiers de la hauteur de la structure, ainsi que d'une **coupole** et d'un **couloir voûté**, dissimulés sous un **tertre de terre**.

L'actuelle propriétaire du château de Lue a récemment lancé un **chantier de restauration** de la glacière et de ses abords, dans le but de conserver ce vestige du passé **classé Monument Historique**. Ses parements souffrent d'infiltrations qui participent à l'altération de l'ouvrage. Les travaux sont en cours grâce aux soutiens financiers obtenus de la part du **Ministère de la Culture**, du **Conseil Régional du Grand Est** et du **Conseil Départemental de la Moselle**.

## RELAIS PETITE ENFANCE

L'ASEPT Lorraine (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires), en partenariat avec le Relais Petite Enfance (RPE) de la CCHCPP et la MSA Lorraine (Mutualité Sociale Agricole), organise trois conférences sur la nutrition de l'enfant de 0 à 3 ans. Une diététicienne anime les ateliers prévus **les mardis 7 novembre 2023, 5 décembre 2023 et 9 janvier 2024**, de 19h30 à 21h30, dans les locaux du RPE à Avancy.

Ces conférences s'adressent aux parents et aux professionnels de la Petite Enfance. Elles permettent de **prévenir l'obésité et la malnutrition**, de **connaître les clés d'une alimentation diversifiée favorable à la santé** et d'apprendre à décrypter les étiquettes en supermarché.

Chaque atelier est proposé en petit groupe de 6 à 16 personnes maximum. C'est un **cycle d'ateliers**, les participants sont inscrits aux trois conférences.



Une alimentation saine est essentielle pour la santé des jeunes enfants

## INFOS UTILES

Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

☎ 03 87 64 10 63

✉ [contact@cchcpp.fr](mailto:contact@cchcpp.fr) (questions d'ordre général)  
[poledetchets@cchcpp.fr](mailto:poledetchets@cchcpp.fr) (ordures ménagères)  
[rpe@cchcpp.fr](mailto:rpe@cchcpp.fr) (petite enfance)

Toute l'actualité de la collectivité et des communes sur [www.hautchemin-paysdepange.fr](http://www.hautchemin-paysdepange.fr) et :

Facebook @hautchemin-paysdepange

Instagram cc.hautchemin.paysdepange

Panneau Pocket

## TERRITOIRE

Bazoncourt – Burtoncourt – Charleville-sous-Bois  
Coincy – Colligny-Maizery – Courcelles-Chaussy  
Courcelles-sur-Nied – Faily – Glatigny – Hayes  
Les Etangs – Maizeroy – Marsilly  
Ogy-Montoy-Flanville – Pange  
Raville – Retonfey  
Sainte-Barbe  
Saint-Hubert  
Sanry-lès-Vigy  
Sanry-sur-Nied  
Servigny-lès-Raville  
Servigny-lès-Sainte-Barbe  
Silly-sur-Nied – Sorbey – Vigy  
Villers-Stoncourt – Vry